

N° d'épreuve FFM	427
Moto-Club —	La Couronne Moto Loisir
N° d'affiliation—	3453
Date —	13 mai 2018
Lieu —	La Couronne 16400
Organisateur technique -	BARRET Jacky
E-mail —	lacouronneloisirmoto@hotmail.com
Téléphone —	0760360823

MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1

Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2

Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	_ CHAMBAUD Alain	Licence : 006238	-
Président du Jury ou Arbitre*	NICOLAS Agnès	Licence : 018221	4
Membre du Jury	BOUTET Michel	Licence : 158994	2
Membre du Jury	GUILMINEAU Sandrine	Licence : 296933	2
Commissaire technique responsable	PINDRAY Françoise	Licence : 042080	9
Responsable du chronométrage	_ TEAM FLC	Licence :	FM N

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Mini-cross	7 ans	11 ans	65 cc - 85 cc	Chpt Ligue NJ1-NJ2-NJ3 - 13€/engagement
85 Ligue	11 ans	16 ans	85 cc	Chpt Ligue - NJ3-NCO - 21€/engagement
MX1	15 ans		151ccà500cc2tps-250ccà650cc4tps	Chpt Ligue - NCO - 21€/engagement
MX2	15 ans		126ccà150cc2tps-151ccà250cc4tps	Chpt Ligue - NCO - 21€/engagement
OPEN	13 ans		+ 125cc	Hors Chpt - NJ3 NCO - 21€/engagement

Engagement:

Site Internet --- engage-sports.com

Contact ----- Le secrétariat

Téléphone ---- 0549079629

E-mail--- ligue-motocycliste-reg-poltou-charentes@orange.fr

Chronométrage:

Location de transpondeur : 🖪 oui 🗖 non

: Tarif : 12 €

Caution :



Licences à la journée :

Contrôles Administratifs et Techniques

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation:

☐ NON ■ OUI (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... BEN DO Blaise

Nombre de secouristes 8

Hôpital le plus proche Angoulème Temps de trajet (en min) 10

Article 7 Le site de pratique

Accès:

La Combe Bésine Nom du site Adresse 16400 La Couronne

Capacité Moto:

Pendant les essais : En manche:

Capacité Quad/Side-car:

Pendant les essais :

En manche:

Caractéristiques :

Largeur minimum de la piste 6 m Longueur de la ligne droite de départ 90 m Nombre d'OCP*32 *Officiels Commissaires de Piste



Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date: 01 02 12018

La Couronne Loisir Moto 2 rue Paul Verlaine 16100 Cognac

Visa de la Lique



Visa de la FFM

26/02/2018 Date: 18/0170 Numéro:



"REUVE FFM N°.



•	N° d'épreuve FFM	427
	Moto-Club ———	la couronne loisir moto
	N° d'affiliation———	3453
	Date	13 mai 2018
	Lieu	la couronne 16400
	Organisateur technique -	Barret Jacky
	E-mail	lacouronneloisirmoto@hotmail.com
	Téléphone ————	07 60 36 08 23

HORAIRES PREVISIONNELS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Date ----- 13 MAI 2018

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
16h00	19h00	Contrôles administratifs	&controles techniques	samedi
6h30	8h30	Contrôles administratifs	&controles techniques	dimanche
8h00	8h20	Essais Libres + Chronos	open	5mn+15mn
8h25	8h45	Essais Libres + Chronos	85 cc	5mn+15mn
8h50	9h10	Essais Libres + Chronos	mx2	5mn+15mn
9h15	9h35	Essais Libres + Chronos	mx1	5mn+15mn
9h40	9h50	Essais Libres I	mini cross	10 min
9h50	10h05	Entracte		
10h05	10h25	Manche I	open	15mn+1t
10h30	10h50	Manche I	85 cc	15mn+1t
10h55	11h20	Manche I	mx2	20mn+1t
11h25	11h35	Essais Libres 2	mini cross	10 min
11h40	12h05	Manche I	mx1	20mn+1t
12h05		Repas		
13h30	13h50	Manche 2	open	15mn+1t
13h55	14h15	Manche 2	85cc	15mn+1t
14h20	14h35	Manche I	mini cross	10mn+1t
14h40	15h05	Manche 2	mx2	20mn+1t
15h10	15h35	Manche 2	mx1	20mn+1t
15h35	16h00	Entracte		
. 16h00	16h20	Manche 3	open	15mn+1t
16h25	16h45	Manche 3	85cc	15mn+1t
16h50	17h05	Manche 2	mini cross	10mn+1t
17h10	17h35	Manche 3	mx2	20mn+1t
17h40	18h05	Manche 3	mx1	20mn+1t

EPREUVE FFM N° 124 VISA LMPC N° 04-18 ST-LEGER de la MARTINIERE 6-02-18

La Bertramière *

In Bertramière *

N° 13

77500 SAINT-LEGER
do la

MARTINIERE

CLISTE PONO

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation

Remise des Prix

18h30



N° d'épreuve FFM	427
Moto-Club ————	La Couronne Loisir Moto
N° d'affiliation———	3453
Date —	13 mai 2018
Lieu ———	La Couronne 16400
Organisateur technique -	BARRET Jacky
E-mail ————	lacouronneloisirmoto@hotmail.com
Téléphone ————	0760360823

ANNEXE Liste des officiels

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Fonction	Nom/Prénom	Numéro de Licence	
Directeur de course	CHAMBAUD Alain	006238	
Délégué de Ligue	NICOLAS Agnès	018221	
Commissaire technique responsable	PINDRAY Françoise	042080	
Commissaire technique	ADRIEN Jean-Paul	278882	
Membre du Jury	BOUTET Michel	158994	
Membre du Jury	GUILMINEAU Sandrine	296933	
Directeur de couse Adjoint	ANDRE Didier	062219	
Commissaire de piste	BLAUD Marie-José	078461	
	GOURMAUD Damien	011917	
	BARITEAU Philippe	002968	do
	SAVARIT Jean-Claude	181432	A LMPC N°
	GIRAULT Pascal	278885	2
	GAZON Claude	254666	9
	RIVAUD Sophia	263899	ARTINIERE
	DRAPEAU Corinne	296930	O L
	GIRAULT Patrice	158996	MAR
	BRUNETEAU James	158996 N WH 043042 H 254665 AA	LMPC N° GER de la N
	RICHARD Dominque	254665	
	HAMELIN Stéphane	278883	VIS.
	NICOLAS Pascal	018234	
	PORTEJOIE Philippe	136685	F.F.M.
	BERSOULT Aurélien	249429	N° 13
Fédération Fran	çaise de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation	P. Dalvid	MARTINERE E

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation 74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org



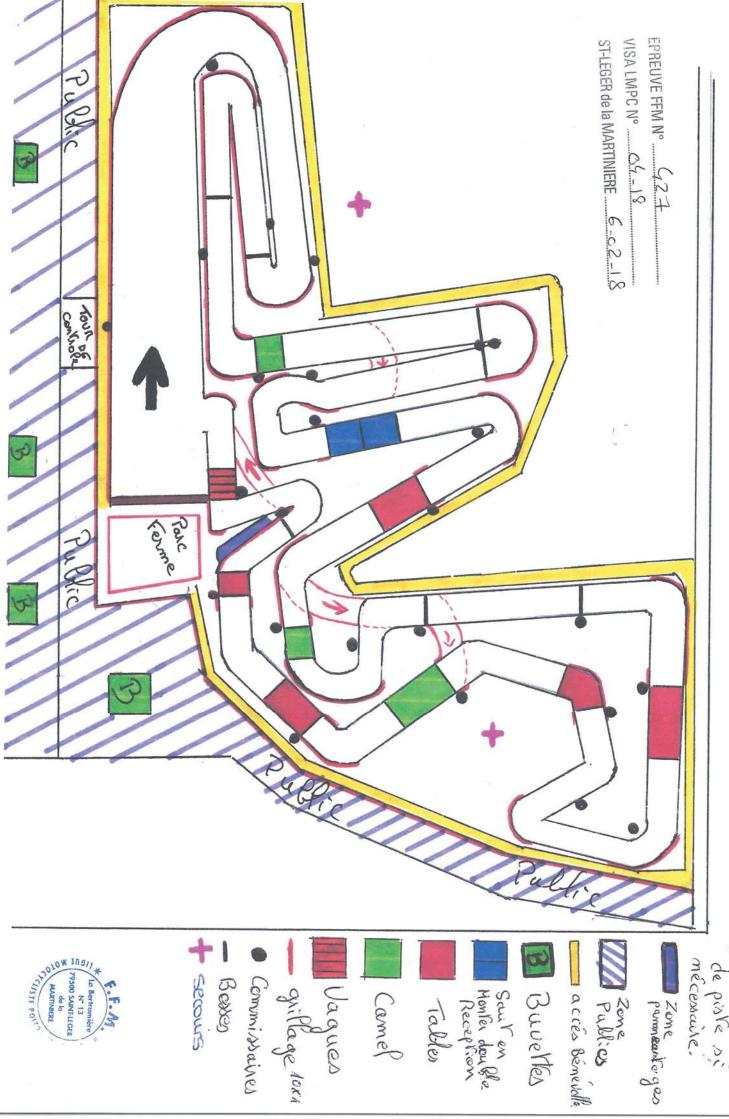
N° d'épreuve FFM 427 Moto-Club _____ La Couronne Loisir Moto N° d'affiliation 3453 Date ______ 13 mai 2018 Lieu _____ La Couronne 16400 Organisateur technique - BARRET Jacky E-mail ______ lacouronneloisirmoto@hotmail.com Téléphone ______ 0760360823

ANNEXE Liste des officiels

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Fonction	Nom/Prénom	Numéro de Licence
Commissaire de piste	BOUCHET Jacques	117954
	LAGRAVE BARREAU Jeanine	197358
	GATINEAU Camille	229187
	BUGEAT Patrick	239793
	DUBOIS Yolande	197351
	CHAUDELET Nadège	251842
	GACOUGNOLLE Jean-Claude	312990
	ARNAUD Erick	249427
	BAHEU Dany	260292
	EVRARD Marcel	213991

EPREUVE FFM N° 427 VISA LMPC N° 04 - 18 ST-LEGER de la MARTINIERE 6-02-818



de piste si mécessaire.

Vagues griflage 10x1





ADHÉSION À LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ORGANISATEUR VALANT ATTESTATION

N° D'ADHÉSION: 794204 / 218.136

ASSURE: LA COURONNE LOISIR MOTO

COMPÉTITION: COURSE DE MOTO CROSS – CHPT DE LIGUE CATEGORIE : NATIONALE LIEU :Terrain des Séverins – 16400 LA COURONNE N° D'AGRÉMENT : 427

DURÉE: 1 JOUR DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR: 13/05/2018 JUSQU'AU: 13/05/2018

Pour toutes les compétitions, sauf initiation et démonstration, il est convenu que la couverture intègre les sessions d'entraînement qui peuvent avoir lieu la veille du premier jour.

Pour les épreuves NOCTURNES UNIQUEMENT, la garantie s'applique automatiquement jusqu'à 2H00 le jour suivant la manifestation.

PRIME 1845.00 €

Les garanties du contrat sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires du Code du Sport.

Capital couvert par sinistre:

10 000 000 € mais avec les sous-limites suivantes :

- 6 100 000 € en cas de dommages corporels autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile
- 500 000 € en cas de dommages matériels autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile.

Franchise: NEANT

La présente attestation est conforme aux exigences de l'Article D321-4 du Code du Sport.

* Police souscrite par la FFM au nom de qui lui est affiliée.

Auprès de DTW 1991 Underwriting Limited,

Preneur d'assurance [signature]



Date 26/02/2018

GRAS SAVOYE, courtier en assurance et en réassurance

Bât C1 – Pôle Pixel, 26 Rue Emile Decorps CS 70120 F 69628 VILLEURBANNE Cedex France Tél 33 (0)4 72 34 90 20 – Fax : (0)4 72 34 90 29

Siège social : Immeuble Quai 33 – 33 Quai de Dion-Bouton – CS 70001 – 92814 Puteaux Cedex

Tél : 01 41 43 50 00 – Fax : 01 41 43 55 55 – http://www.grassavoye.com
Société par actions simplifiée au capital social de 1 432 600 € – 311 248 637 RCS Nanterre – № FR 61311248637
Courtier inscrit auprès de l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (http://www.orias.fr)